

Rapport du jury du concours d'Administrateur Interne 2022

Ce rapport du jury a été rédigé à partir des contributions des membres du jury, qu'ils en soient remerciés

L'organisation des épreuves est fixée par l'arrêté du 13 mai 2015 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Vingt-huit candidats se sont inscrits au concours interne d'administrateur de l'Insee 2022.

Vingt-cinq se sont présentés aux épreuves écrites qui se sont déroulées les 2 et 3 mars 2022.

Le jury, réuni le 8 avril 2022 sous la présidence de M. Alain BAYET, inspecteur général de l'Insee, a fixé la liste des **neuf candidats** admissibles.

Les oraux se sont déroulés du 10 au 12 mai 2022. L'épreuve orale d'exposé a été annulée et reprogrammée les 8 et 9 juin 2022.

Le jury, réuni le 10 juin 2022 sous la présidence de M. Alain BAYET, inspecteur général de l'Insee, a fixé la liste des **quatre candidats** admis. Deux candidats ont par ailleurs été inscrits sur la liste complémentaire.

EPREUVES ECRITES

1.1 Épreuve d'économie et sciences sociales

(Coefficient 3 – durée 4 heures)

Cette épreuve consiste en la rédaction de deux dissertations, l'une en économie et l'autre en sciences sociales, sur un sujet donné appartenant au programme de l'épreuve. Cette année, les deux sujets retenus étaient :

- « Comment la crise sanitaire va-t-elle durablement changer le marché du travail ? »
- « Comment peut-on représenter l'espace social ? »

Chaque sujet compte pour la moitié de la note et il convient de répartir le temps disponible (4 heures) à parties égales les deux sujets. Au sein d'un sujet, il est important de bien gérer le temps afin d'avoir le temps pour une conclusion bien construite.

Les notes obtenues sur chacune des dissertations étaient souvent corrélées, les bons candidats en sciences sociales étant souvent aussi les bons candidats en économie.

Chacune des dissertations demandait au candidat de mobiliser des connaissances en économie politique et sociologie du programme avec pour objectif de développer un raisonnement problématisé et organisé autour du sujet proposé. L'épreuve demande également des capacités rédactionnelles et de synthèse. Les copies bénéficient d'une double correction.

ECONOMIE

Le sujet de cette année combinait, comme les années précédentes un sujet d'actualité (la crise sanitaire) avec un sujet classique de macroéconomie (le marché du travail). Le sujet faisait appel à des connaissances économiques concernant le marché du travail, la conjoncture, la politique économique et chocs externes. Le sujet doit permettre au candidat d'appliquer les connaissances théoriques en économie à un cas réel. Étaient attendus une réflexion et argumentation analytique, appuyée sur des données statistiques et des références théoriques sur l'impact de la dernière crise sanitaire sur le marché du travail tant à partir d'une perspective de l'offre que de la demande. Était également attendue une distinction entre effets temporaires et durables.

La diversité des copies rendues cette année montrent clairement qu'une bonne préparation, à la fois en connaissances économiques, mais aussi en rédaction permettent de rendre des copies pour le moins acceptables parmi lesquelles se distinguent les très bonnes copies qui font preuve soit de connaissances approfondies, d'idées originales ou d'une capacité analytique avancée. Les copies éliminées ou insuffisantes regroupent d'autre part les candidats ayant des connaissances trop faibles en économie, mais aussi en rédaction. De manière générale bonne préparation, notamment à travers des exercices de rédaction nous semble indispensable.

Afin de bien structurer l'exposé il est conseillé d'inclure dans la copie les éléments suivants :

- Une introduction qui reprend la problématique et qui propose une approche analytique.
- Une partie principale qui, i) de manière contradictoire, discute la problématique à partir des grandes écoles de pensée économique et de leurs théories principales liés au sujet, ii) crée le rapport entre la théorie et la réalité économique en donnant des exemples concrets et qui iii) dirige la discussion vers une conclusion.
- Une conclusion qui propose soit des options de politique publique à la problématique en soulignant les avantages et inconvénients de chaque mesure soit une prise de position argumentée du candidat en faveur d'une hypothèse ou théorie.

Enfin, de manière générale le candidat doit veiller au respect de l'orthographe et à l'emploi d'un langage sobre et technique.

SCIENCES SOCIALES

Le sujet proposé cette année revêtait un libellé assez classique, s'inscrivant dans le programme de sciences sociales, notamment au sein de la partie K, « Les grands principes de classification: sexe et genre, âge et génération, ethnicité, religion, diplôme, profession, revenu et patrimoine, localisation. ». Son libellé renvoyait directement à la *métaphore* et au *concept* d'espace social, qu'il s'agissait d'insérer au sein de l'histoire de la pensée sociologique de la stratification sociale, de Marx à Bourdieu, en passant par Max Weber, entre autres auteurs classiques. Il fallait d'emblée définir l'espace social comme une stratification sociale *multidimensionnelle* ; au contraire des prénotions du sens commun, la société n'est pas composée d'une échelle unidimensionnelle, sur laquelle les individus se classeraient, par exemple, en fonction du niveau de revenus seul.

On attendait des copies plusieurs éléments. Il s'agissait tout d'abord d'exposer le *concept* d'espace social, tel qu'il est forgé par Pierre Bourdieu dans *La distinction*, en le mettant en perspective avec les travaux fondateurs de la discipline. Il était nécessaire de rappeler que la théorie de l'espace ainsi formulée est aussi une théorie de l'action sociale : les positions sociales sont liées à des styles de vie relativement homogènes. Un deuxième élément devait répondre à la question : comment se structure l'espace social des positions et des styles de vie ? Nous attendions des copies qu'elles rappellent deux principes fondamentaux, le volume global du capital et la structure du capital, après avoir défini les différents types de capitaux et leurs spécificités. Des développements sur les différentes formes du capital culturel, sur la redondance du capital social relativement aux autres capitaux, étaient bienvenus. Un troisième moment de la réflexion devait contenir un questionnement sur l'actualisation de la théorie de l'espace social : qu'en est-il près de 40 ans après *La distinction* ? Des travaux récents pouvaient être évoqués, à travers de nombreuses pratiques de consommation ou de pratiques culturelles : les travaux de Philippe Coulangon, par exemple, sur les pratiques musicales, ou bien les recherches de Nicolas Robette sur l'homologie des différentes pratiques culturelles, étaient tout à fait bienvenus. Dans cette même veine, il aurait été utile d'évoquer d'autres principes de différenciation, moins développés par *La Distinction* : les effets de l'âge et du genre pouvaient tout à fait être évoqués pour discuter des travaux de Pierre Bourdieu. En tant que futurs cadres supérieurs de la statistique publique, les candidats devaient également mobiliser des connaissances autour des enquêtes relatives aux styles de vie réalisées par l'INSEE ou les Services statistiques ministériels. Pour ne citer qu'elles, la série des enquêtes *Budget de famille*, ou bien les enquêtes sur *Les pratiques culturelles des Français* sont souvent exploitées par des chercheurs et statisticiens pour discuter de la pertinence contemporaine de la théorie de l'espace social. Des copies vont au-delà de ces points et parviennent à comprendre comment les enjeux de la lutte des classements sont présents dans la lutte des classes ; elles citent des travaux récents (par exemple ceux de Nicolas Robette et Olivier Roueff, ou de Camille Herlin-Giret).

Citons maintenant quelques difficultés, imprécisions ou erreurs issues des copies. S'il est louable d'associer les méthodes de l'analyse géométrique des données à la théorie de l'espace social, il est toutefois fallacieux d'affirmer que l'espace social des styles de vie et des positions sociales contenu dans *La Distinction* repose sur une analyse des correspondances multiples (ACM) : en réalité, il s'agit d'un assemblage, à la main, de plusieurs analyses, qui n'est pas à proprement parler une ACM. Des développements sur l'adéquation heuristique entre de tels outils et cette théorie auraient été par ailleurs bienvenus. Les remarques suivantes sont plus anecdotiques : les candidats doivent veiller à l'accord du verbe avec sujet inversé : « se trouvent des individus ». De façon plus formelle, il ne faut pas hésiter à user des sauts de lignes pour des copies à petits carreaux ! Enfin, les copies de cette année ont parfois montré des niveaux très faibles, avec des dissertations très faibles, voire creuses, contenant au mieux des poncifs, au pire des contre-vérités sociologiques « Chaque individu est différent » !

Pour finir, nous donnons quelques conseils aux futurs candidats : en plus d'une préparation à l'exercice de rédaction de deux dissertations en temps (très) limité, les candidats ont tout intérêt à adjoindre à leur apprentissage de cours et de manuels la lecture régulière de revues académiques en sociologie (la *Revue Française de Sociologie*, *Sociétés contemporaines* ou *Sociologie*), en sélectionnant des articles relatifs aux thèmes du programme. Au-delà d'une actualisation des thèses classiques de la discipline, une telle lecture permet de repérer les méthodes, les données et les résultats de la recherche contemporaine.

1.2 Epreuve de mathématiques et statistiques

(Coefficient 3 – durée 4 heures)

Généralités :

L'épreuve était, comme d'habitude, constituée de quatre exercices indépendants.

Les concepteurs s'étaient attachés à rendre les débuts de chacun des exercices abordables et ne dépassant pas le niveau L1.

Malgré cet état de fait, très peu de candidats ont réussi à résoudre correctement les premières questions.

Cela est d'autant plus dommageable pour eux que le fait de résoudre correctement ces préliminaires permettait d'obtenir une note avoisinant la moyenne.

Caractéristiques de cette édition :

- plus de candidats que d'habitude;
- beaucoup de copies blanches ou nulles : les examinateurs se demandent s'il s'agit d'une erreur d'appréciation sur le niveau du concours de la part de ces candidats
- un candidat a manifestement oublié de rendre une feuille de sa copie.
- niveau général extrêmement faible. Beaucoup de notes éliminatoires irratrapables. En particulier, deux notes de 4.5 correspondant à des candidats n'ayant pas du tout abordé la partie probabilités-statistiques, ce qui est rédhibitoire pour un concours d'entrée à l'Insee;
- même les questions les plus faciles n'ont en général pas été traitées correctement. Un seul candidat sort du lot, ayant tout compris et fait le maximum qu'on pouvait attendre.

Analyse

Ce problème avait pour but de faire démontrer le théorème de TAUBER sur les intégrales : il y a équivalence entre :

- L'intégrale $\int_0^{+\infty} f(t)dt$ converge
- $\frac{1}{x} \int_0^x tf(t)dt \xrightarrow{x \rightarrow +\infty} 0$ et $\int_0^{+\infty} e^{-at} f(t)dt$ a une limite finie quand $a \rightarrow 0$

Observations :

- inégalités sans valeur absolue. Et en théorie non conclusives pour des problèmes de convergence.
- lourdeurs dans des convergences d'intégrales évidentes. Justifications superfétatoires d'intégrations par parties ne présentant pas de difficultés, entraînant des pertes de temps.
- mauvaise compréhension de l'enchaînement des hypothèses, mauvaise lecture de l'énoncé.
- des inepties : primitive de la valeur absolue d'une fonction = valeur absolue de la primitive de la dite fonction, intégrale d'un produit de fonctions = produit des intégrales de ces fonctions...

Algèbre :

Le problème portait sur l'étude de matrices positives dont les termes non diagonaux sont négatifs.

La partie préliminaire demandait de montrer le résultat classique : " une matrice est positive si et seulement si ces valeurs propres sont positives ".

Bien que ce thème ait déjà été abordé de nombreuses fois les années précédentes, peu de candidats réussissent à démontrer correctement l'équivalence. Beaucoup se contentent d'une implication et les quelques tentatives de réciproque ne sont en fait souvent que l'implication précédente formulée différemment.

On demandait ensuite d'étudier, sur un exemple, le caractère positif d'une matrice carrée réelle.

Il fallait évidemment s'appuyer sur la partie préliminaire qui fournissait la réponse via les valeurs propres.

Un seul candidat a vu ce lien.

La suite a donné lieu à quelques points grappillés sur des questions évidentes.

Probabilités

Ce problème portait sur l'étude de la partie entière et la partie fractionnaire de variables admettant une densité de probabilité.

La première partie étudiait le cas particulier de la loi exponentielle.

Ce thème, très classique, n'a guère rencontré de succès.

De manière surprenante, la plupart des candidats n'ont pas réalisé que la partie entière était... un entier donc que la variable aléatoire à étudier était discrète.

Les questions suivantes n'ont pratiquement pas été abordées

Statistiques

Ce problème avait pour but l'estimation d'un paramètre par une méthode de moindres carrés, d'étudier à quelle condition cet estimateur était non biaisé et convergent, de prouver sa normalité asymptotique et de chercher les conditions sous lesquelles la variance asymptotique de l'estimateur était minimale, ce qui conduisait à l'inégalité de CRAMER-RAO et à l'étude des cas d'égalité.

Ce dernier problème a été abordé de manière extrêmement limitée, soit pas du tout, soit seulement sur un nombre très réduit de questions.

Incapacité à mettre en œuvre une méthode des moindres carrés. Calculs fantaisistes (on dérive pour trouver l'équation aux points critiques puis on réintègre pour obtenir une équation différentielle..).

ÉPREUVES ORALES

2.1 Exposé

(Coefficient 4 – préparation 3h – passage 45 mn)

Lors de la session 2022, les notes se sont échelonnées de 5,5 à 18 sur 20. Le niveau des candidat-es était comme souvent hétérogène, avec un clivage marqué entre trois candidat-es ayant effectué de très bonnes prestations et six candidat-es ayant montré des difficultés à bien structurer leur présentation ou à répondre de manière précise et convaincante aux questions du jury. Le jury tient à souligner que la tendance repérée les années précédentes se poursuit : les candidat-es sont dans l'ensemble préparé-es à l'épreuve et les prestations, bien que de qualité inégale, se conforment pour leur quasi-totalité aux attentes formelles du jury.

- **Format de l'épreuve**

Les candidat-es disposent de 3 heures de préparation sur un dossier d'une cinquantaine de pages. Les dossiers portent sur des sujets au programme de l'épreuve écrite de sciences sociales et relevant tous de thèmes sur lesquels des administrateurs de l'Insee peuvent être amenés à travailler. L'exposé dure quinze minutes. Il est suivi de trente de minutes de discussion avec le jury, portant sur les questions abordées dans le dossier, mais ne s'y limitant pas.

Le jury rappelle l'importance du respect du temps d'exposé, fixé à quinze minutes. Les candidat-es sont invité-es à se munir d'un moyen de le contrôler et à l'utiliser, ce qui a été bien réussi cette année puisque les exposés ont duré entre 14 et 16 minutes.

Le jury rappelle aussi aux candidat-es l'importance de présenter un exposé structuré (comportant une introduction, un plan et une conclusion). Le plan doit permettre de mettre en valeur les éléments-clés du dossier et de présenter un raisonnement clair et cohérent. La conclusion doit rappeler les points forts de l'exposé. Elle peut ouvrir sur d'autres sujets auxquels le dossier fait écho ou avec l'actualité, mais ne doit pas proposer des développements supplémentaires.

Les candidat-es doivent s'exprimer de manière claire et précise, en évitant au maximum les approximations, les confusions, les tournures maladroites ou les répétitions (« finalement », effectivement » répétés plus de 3 fois par minute brouillent le message et font perdre le fil au jury). Il est attendu des candidat-es qu'ils ne lisent pas entièrement un texte préparé à l'avance et qu'ils lèvent régulièrement les yeux pour regarder le jury. Enfin, le rythme de parole doit être soutenu, sans être trop rapide, point sur lequel d'importantes différences entre les prestations ont été notées cette année.

- **Exposé**

Il faut insister sur le fait que les dossiers sont denses et qu'il ne s'agit pas d'en faire un résumé exhaustif. Les qualités de synthèse sont fortement valorisées. Les candidat-es doivent nécessairement hiérarchiser les éléments qu'ils présentent à l'oral, en donnant plus d'importance à ceux qu'ils jugent les plus pertinents pour traiter des questions posées par le dossier. Il est cependant dommage de ne pas du tout faire mention d'un ou de plusieurs des documents durant l'exposé. Il n'est pas nécessaire en introduction de les présenter un à un, d'autant qu'ils peuvent être nombreux, mais il est important d'y faire référence et de les présenter dans leur ensemble (par exemple : « Le dossier que nous avons à étudier est composé d'articles scientifiques, de deux articles de presse et d'une page de blog. »).

L'introduction doit en revanche, au minimum, présenter clairement le thème du dossier, formuler le fil directeur de l'exposé (la problématique) et annoncer clairement le plan qui sera suivi.

Le jury rappelle qu'il est important de bien préciser de quel document provient telle information, tel argument ou telle hypothèse. Les candidat-es sont en effet invités à articuler les différents documents entre eux et à repérer d'éventuels liens, voire dialogues, entre les documents et donc entre leurs auteurs. Pouvoir resituer un document dans son contexte (lieu, époque, approche sociologique...) et mettre sur cette base en relation les documents entre eux sont des qualités grandement appréciées par le jury.

L'épreuve consiste, pour le candidat, à montrer qu'il peut faire preuve d'esprit de synthèse et de capacité de réflexion et qu'il sait remettre en perspective le sujet grâce à ses connaissances en sciences sociales. Il est attendu du candidat qu'il dégage du dossier des questions difficiles qui se posent à nos sociétés, plutôt que des séries de faits ou de fausses évidences. Les notions et les auteurs étudiés dans le cadre du programme de l'épreuve écrite de sciences sociales doivent aider à dégager les questions posées par le dossier et à les exposer clairement, avec un minimum d'esprit critique.

Les candidat-es peuvent également, sans obligation toutefois, faire appel à des connaissances portant sur d'autres champs ou objets pour mettre en perspective le sujet traité ou établir une comparaison entre divers sujets.

Enfin, les candidat-es sont invités à se demander quelles questions les sujet présentés posent à la statistique publique. Par exemple cette année, le dossier sur les générations pouvait amener à se demander comment présenter les chiffres sur « les jeunes », selon quelles ventilation (par niveau de diplôme, par tranche d'âge, par sexe, par lieu de vie... ?). Le sujet sur le genre du métier pouvait amener à se demander ce qu'il en était au sein de l'Insee, etc.

- **Entretien avec le jury**

L'entretien qui suit l'exposé est très important. Les candidat-es doivent prêter attention aux questions du jury et y répondre de manière concise, mais néanmoins précise et réfléchie. Mieux vaut proposer prudemment une explication, voire poser une question pertinente, qu'affirmer sans recul une réponse non étayée ou répondre « je ne sais pas » sans chercher ce que pourrait être la réponse.

Les questions peuvent inciter les candidat-es à nuancer ou rectifier des éléments énoncés durant l'exposé, mais peuvent aussi porter sur des sujets connexes, pour éprouver les connaissances du candidat. Celui-ci est invité à regarder le jury, ne serait-ce que pour vérifier si celui-ci attend qu'il complète sa réponse ou qu'il s'arrête, afin d'éviter de perdre un temps précieux du fait de longues réponses hors-sujet.

Il est en particulier attendu des candidat-es qu'ils soient en mesure de citer des auteurs, des ouvrages ou des articles de sciences sociales pour illustrer leurs propos, et qu'ils soient capables de se repérer parmi les grands courants et les grands auteurs. Il est également possible de développer des exemples tirés de son expérience professionnelle ; s'agissant d'un concours interne, cette démarche est tout à fait bienvenue et valorisée, dans la mesure où les exemples étaient pertinents.

Une absence de culture historique, sociologique et économique ou un manque d'intérêt patent pour l'actualité sont du plus mauvais effet lors de l'entretien, même si l'exposé a été correctement mené. Le jury invite ainsi les candidat-es préparant cette épreuve à approfondir leurs connaissances en sciences sociales et à suivre l'actualité économique et sociale. Enfin, étant donné qu'il s'agit d'une épreuve d'un concours de recrutement, on attend des candidat-es qu'ils aient une idée de la manière dont un statisticien peut chercher à répondre aux questions soulevées dans les dossiers et qu'ils connaissent les activités de la statistique publique sur ces thèmes. Cette année, par exemple, le jury a posé des questions sur les enquêtes de l'Insee et été surpris que certain-es candidat-es ignorent que l'Insee réalise des enquêtes en face-à-face (ainsi que par téléphone et par Internet).

- **Conseils divers**

Le jury a noté cette année une tendance de certains candidat-es à tout ramener à une analyse très schématique en termes de classes sociales, ou à répondre par Pierre Bourdieu à trop de questions. Certes, c'est une dimension centrale de l'analyse, et Pierre Bourdieu est un auteur incontournable. Mais il faut avoir une analyse plus complexe et plus nuancée du dossier, ainsi que dans les réponses aux questions. La sociologie s'intéresse aussi à d'autres dimensions, et certains textes invitaient à discuter les limites des analyses bourdieusiennes.

Les candidat-es doivent également être attentifs aux termes qu'ils utilisent. Ils renvoient à des notions qui ont un sens précis, qu'il ne faut pas mélanger. Par exemple, cette année, « inégalités » a été utilisé de façon substituable dans certains exposés avec « discriminations », « ségrégation », voire « domination », alors que ce n'est pas du tout la même chose. De même pour « équité », ou encore « social » et « sociétal ». Il faut être précis dans les termes, et connaître leur sens dans le contexte des sciences sociales. En particulier, lors de la préparation, les candidat-es sont invité-es à faire bien attention aux mots du titre du dossier, et se demander pourquoi le jury a choisi tel mot plutôt qu'un autre (cette année, « métier » par exemple, plutôt que « profession » ou « travail »).

2.2 Mathématiques et statistiques

(Coefficient 4 – préparation 45mn – passage 45mn)

Rappel des conditions de déroulement

Neuf candidats avaient été déclarés admissibles et étaient interrogés à l'oral.

Compte tenu de l'organisation définie par l'arrêté régissant le concours (fusion des épreuves de mathématiques et probabilités-statistiques), les examinateurs ont prédéterminé les couples d'exercices à proposer aux candidats, l'un portant sur les mathématiques générales (soit analyse, soit algèbre), l'autre sur les probabilités-statistiques.

Les candidats préparaient en 3/4h les deux sujets proposés et en exposaient ensuite les résultats à l'oral, dans l'ordre qu'ils souhaitaient. Notons que 7 candidats sur 9 ont préféré commencer par le sujet de probabilités-statistiques, ce qui avait été déjà constaté lors de l'édition 2021 du concours.

Chaque exercice devait être traité en environ 20 minutes, puis, dans les quelque 5 minutes restantes, un troisième exercice portant sur une partie du programme non évoquée était proposé au candidat de manière impromptue, pour analyser sa réactivité et vérifier ses connaissances dans un autre domaine.

L'ordre d'affectation des exercices aux candidats avait été déterminé aléatoirement en amont.

Impressions d'ensemble

Il est clair que le temps imparti à l'épreuve ne permet pas d'embrasser l'ensemble des connaissances sur la totalité d'un programme assez dense. De fait, les exercices proposés, qui souvent comportaient 4-5 questions, n'ont été traités que partiellement, bien que le parti eût été pris, pour gagner du temps, de faire indiquer directement par les candidats les résultats qu'ils avaient trouvés, sans entrer dans les détails, lorsqu'il ne s'agissait que de calculs dont la solution n'était pas donnée dans l'énoncé. De plus, les examinateurs ont opté pour une attitude bienveillante consistant à laisser les candidats traiter préférentiellement, dans chaque exercice, les questions qu'ils avaient examinées en préparation.

Les examinateurs ont noté une segmentation des candidats en deux populations : un groupe de candidats un peu plus âgés, ayant manifestement eu des connaissances mathématiques plus ou moins importantes dans le passé mais ayant parfois du mal à se les remémorer ou les utiliser à bon escient, et un autre groupe plus jeune, ayant manifestement suivi une préparation à laquelle ils se référaient souvent ("d'après le cours ...").

Commentaires sur les résultats

Le résultat d'ensemble manifeste un éventail de notes assez large, allant de 07 à 17,5 sur 20. Les deux meilleurs candidats se sont nettement détachés, ayant notamment parfaitement traité l'exercice de probabilités-statistiques.

Ils sont suivis par un groupe de quatre candidats moyens, entre 10 et 12. Enfin, trois candidats ont une note en dessous de la moyenne. Ces derniers candidats étaient en général lents, hésitants, très mal à l'aise, ayant du mal à comprendre la logique des exercices ou de répondre aux indications des examinateurs.

De plus, il est apparu à plusieurs reprises que les candidats n'avaient pas bien lu l'énoncé, oubliant ainsi des hypothèses, ou restaient face au tableau sans mettre en œuvre les suggestions qui leur avaient été proposées.

Il faut rappeler à cet égard que, dans toutes les situations, les examinateurs apprécient une démarche constructive où le candidat prend du recul sur ce qu'il fait, indique ses propositions de solutions et sait réagir de manière pertinente aux suggestions des examinateurs.

Parmi les erreurs ou insuffisances observées, on signalera notamment :

- difficulté à définir et mettre en œuvre la notion de projection orthogonale dans un cadre abstrait (produits scalaires dans des espaces de fonctions) ou à transcrire les problèmes au moyen d'un schéma simple de nature géométrique.
- difficulté à expliquer et mettre en œuvre l'estimation par la méthode des moments
- confusion entre suite et série (au moins dans le vocabulaire et l'énoncé de résultats : "il y a convergence", sans qu'on sache de quoi l'on parle ..). Les examinateurs rappellent à ce sujet la nécessité d'avoir une présentation, une terminologie et un exposé précis.
- oubli de valeurs absolues dans des majorations (en analyse).
- comparaison du spectre de AB et de BA pas connue
- blocages sur la décomposition et le calcul d'intégrales doubles (pour le calcul de la probabilité d'un événement défini à partir de variables aléatoires dont on donne la densité)
- mauvaise mise en œuvre du théorème de transfert (en probabilité).
- penser que l'existence d'une variance pour une variable aléatoire entraîne que celle-ci est à support fini.
- moment centré d'ordre 3 d'une variable aléatoire normale pas reconnu.
- Et souvent des calculs mal présentés et mal expliqués, dans leur finalité et dans leur mise en œuvre.

2.3 Économie

(Coefficient 3 – préparation 45mn – passage 45mn)

L'épreuve d'admission en économie du concours d'administrateur interne de l'INSEE a pris la forme d'une interrogation orale de 45 minutes. Les candidats disposaient d'une durée équivalente pour préparer un sujet distribué parmi 3 sujets possibles, un sujet par demi-journée d'oral. Chaque sujet comportait 2 exercices balayant le spectre du programme, qui correspondait au domaine de la microéconomie.

Les exercices portaient sur des questions variées en microéconomie : production, consommation, loteries avec le paradoxe de St Pétersbourg, externalités, équilibre général de consommation, duopoles. L'aisance à l'oral, comme il est fréquent lors de pareil concours, a été contrastée, certains candidats apparaissant particulièrement sûrs d'eux, d'autres, plus stressés au départ, prenant de l'assurance au fur et à mesure de l'épreuve. Les candidats ont tous utilisé à bon escient le tableau, et les calculs en tant que tels ne leur ont pas posé de problème. On peut diviser les candidats grosso modo en trois groupes. Un petit groupe d'excellents candidats

qui maîtrisaient parfaitement les concepts et les raisonnements économiques. L'un d'entre eux s'est particulièrement détaché en répondant avec intelligence et brio à toutes les questions. Un deuxième groupe, le plus nombreux, de candidats qui manifestaient une aisance moins grande, en particulier dans les questions les plus difficiles, mais qui avaient des connaissances et une aptitude à aborder des raisonnements économiques de façon tout à fait satisfaisante. Dans ces deux groupes, les questions de cours ont systématiquement été bien traitées, témoignant d'une préparation très satisfaisante au concours de la majorité des candidats. Enfin, et de façon très contrastée, deux candidats avaient un niveau très insuffisant, même en ce qui concerne des connaissances microéconomiques de base. Les résultats ont au final été très variables, les notes se situant entre 4 et 20.

Le jury est globalement satisfait de l'opportunité que l'oral d'économie a donnée aux candidats de se distinguer par leur maîtrise des outils microéconomiques et des connaissances nécessaires pour les mettre en œuvre.

2.4 Anglais

(Coefficient 3 – préparation 30mn – passage 45mn)

Les candidats disposent de 30 minutes pour lire un article de presse, préparer un résumé et le commentaire dudit article. Les articles sont très récents, tirés des grands quotidiens anglais ou américains. Les sujets traités ne demandent pas de connaissances très pointues. Ils sont choisis parce qu'ils abordent l'actualité économique ou sociale susceptible d'intéresser les candidats et de prêter à une présentation animée. Enfin, les candidats doivent répondre aux questions posées par l'examineur et participer pleinement à une discussion.

L'échange qui suit sur le projet professionnel du candidat permet à l'examineur d'aller plus loin dans l'évaluation de la compréhension et de la maîtrise de la langue ainsi que dans la capacité du candidat à l'interaction et à l'expression orale.

Les candidats sont notés sur la façon de structurer leur présentation, sur leur capacité de comprendre et de répondre aux questions, sur l'aisance, la maîtrise de la grammaire, la syntaxe et l'étendue de leur vocabulaire.

Le niveau des candidats à l'épreuve orale d'anglais est apparu disparate ; les notes attribuées s'échelonnant de 9 à 15.5.

Plusieurs candidats ont fait preuve d'un niveau d'anglais avancé avec de très bonnes capacités d'analyse dans le commentaire de texte. Ils ont montré une bonne maîtrise de la langue. Les structures grammaticales complexes ont été utilisées de façon correcte et les candidats se sont exprimés avec assurance.

En revanche, d'autres candidats sont apparus mal à l'aise pour structurer leur présentation. Certains avaient bien compris l'article et les attentes de l'épreuve mais leur niveau ne leur permettait pas de développer de manière nuancée et convaincante les sujets abordés. D'autres ne semblaient pas avoir parfaitement compris l'article. En plus ils manquaient de vocabulaire et ne maîtrisaient pas les structures de base de la langue.

Pour bien se préparer à cette épreuve il faudrait prendre l'habitude de lire la presse anglo-saxonne régulièrement, de regarder des films, des séries et d'autres programmes en version originale. Il faut développer un vocabulaire varié et chercher à interagir en anglais aussi souvent que possible.

Annexe : données statistiques

Évolution du nombre de candidats de 2010 à 2022

Année	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
2010	19	15	78,95 %	10	66,67 %	4	26,67 %
2011	18	12	66,67 %	7	58,33 %	4	33,33 %
2012	19	12	63,16 %	8	66,67 %	4	33,33 %
2013	22	19	86,36 %	9	47,37 %	4	21,05 %
2014	33	24	72,73 %	9	37,50 %	4	16,67 %
2015	25	22	88,00 %	10	45,45 %	4	18,18 %
2016	21	15	71,43 %	9	60,00 %	4	26,67 %
2017	19	15	78,95 %	8	53,33 %	4	26,67 %
2018	14	11	78,57 %	7	63,64 %	3	27,27 %
2019	17	10	58,82 %	8	80,00 %	4	40,00 %
2020	19	9	47,37 %	-	-	4	44,44 %
2021	11	9	81,82 %	5	55,56 %	3	33,33 %
2022	28	25	89,29 %	9	36,00 %	4	16,00 %

Note: le concours 2020, suite à la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19, ne comporte pas d'épreuves d'admissibilité. Les épreuves écrites sont devenues des épreuves d'admission (les épreuves orales n'ayant pu se tenir).

Données sur les candidats par sexe

Année	Sexe	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
cumul période 2010-2022	Hommes	205	153	74,63 %	75	49,02 %	39	25,49 %
	Femmes	60	45	75,00 %	24	53,33 %	11	24,44 %

Note: du fait de la réorganisation du concours, il n'y a pas eu d'admissibles au concours 2020.

Candidats admis

CANDIDATS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ADMIS	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	3	4
dont hommes	3	4	4	3	2	2	4	3	2	3	3	2	4
dont femmes	1	0	0	1	2	2	0	1	1	1	1	1	0
Hors INSEE	1	2	2	2	2	3	1	3	2	2	2	1	3
INSEE	3	2	2	2	2	1	3	1	1	2	2	2	1